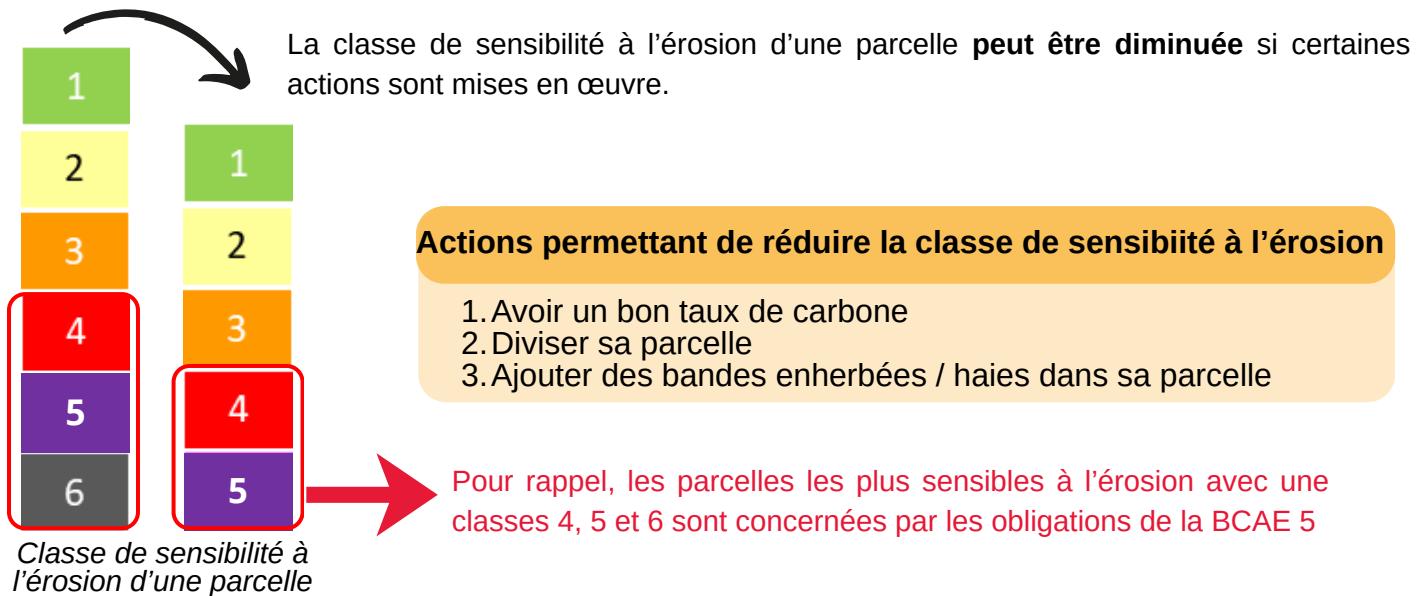


Réduire la classe de sensibilité à l'érosion



Découvrons plus en détail dans quelles conditions ces actions permettent de réduire d'une classe

1 Avoir un 'bon' taux de carbone

Objectif de la mesure: Valoriser les parcelles qui possèdent une bonne stabilité structurale, paramètre fondamental de la résistance du sol à l'érosion

- **OPTION 1: la parcelle présente un taux de carbone supérieur à la valeur seuil de sa région et un pH KCl supérieur à 5,5**

Région agricole	Taux de Carbone organique total (%)	pH KCl
Ardenne		
Haute Ardenne		
Famenne		
Herbagère	2	
Herbagère (Fagne)		
Jurassique		
Condroz	1.8	≥ 5,5
Campine hennuyère		
Limoneuse	1.4	
Sablo-limoneuse		

- **OPTION 2: la parcelle se situe en situation FAVORABLE selon la méthode de la MAEC Sol (MR 14)**

Type de sol	Favorable
(% argile)	Rapport COT / argile
Léger (< 12%)	> 17%
Moyen (12 – 19 %)	> 10%
Lourd (> 19%)	> 9%

Si l'une des 2 options est validée alors la classe de sensibilité à l'érosion est réduite de 1. Les options 1 et 2 ne sont toutefois pas cumulatives et la réduction ne peut dépasser une classe.



Conditions de l'analyse de l'échantillon

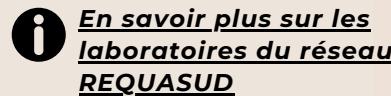
- **Réalisé par un Laboratoire agréé du réseau Requasud**
 - **Géoréférencement de l'échantillon** (ou du centroïde de la parcelle si échantillon composite)
 - **Profondeur** : entre 10 et 30 cm à préciser sur le bulletin d'analyse
 - **Durée de validité** : 5 ans à partir de la date d'échantillonnage



Liste des laboratoires habilités par l'administration

Les analyses de sols pour les mesures de la PAC référencées dans cette fiche doivent être réalisées par l'un des laboratoires désignés par l'administration:

- Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité (Brabant wallon)
 - Laboratoire de la Province de Liège - ESPACE TINLOT (Liège)
 - Laboratoire de l'Office Provincial Agricole de la Province de Namur (Namur)
 - Centre de Michamps (Luxembourg)
 - Hainaut Analyses – ASBL CARAH (Hainaut)



Informations minimales reprises dans le bulletin d'analyse



1. le numéro d'agriculteur du demandeur ou à défaut, son nom et son prénom
 2. la dénomination du laboratoire
 3. la date de l'échantillonnage
 4. la localisation de la parcelle
 5. la région agricole de la parcelle
 6. la teneur en carbone organique de l'échantillonnage exprimée en pourcent
 7. la valeur du pHKCL de l'échantillonnage



Diviser sa parcelle

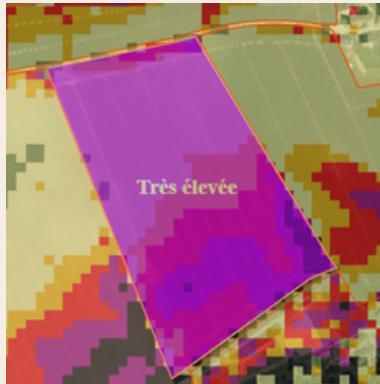
Objectif de la mesure: Réduire la sensibilité à l'érosion en limitant les longueurs de pente et en protégeant les zones les plus sensibles, par la division de la parcelle en deux (ou plusieurs) parties sur lesquelles sont implantées des cultures différentes (idéalement une culture d'hiver et une culture de printemps).

Remarque: deux cultures identiques ne peuvent être contiguës et seront automatiquement fusionnées dans la déclaration de superficie

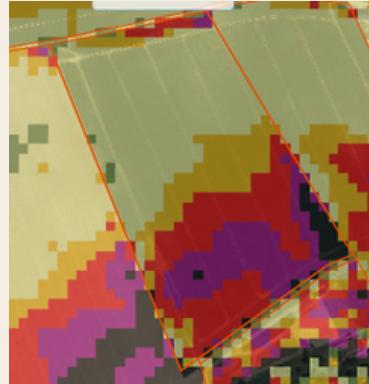


Un outil de simulation est mis à disposition pour évaluer l'effet de ces modifications (agriculture-erosion.wallonie.be) et chaque agriculteur a reçu les identifiants de connexion par courrier)

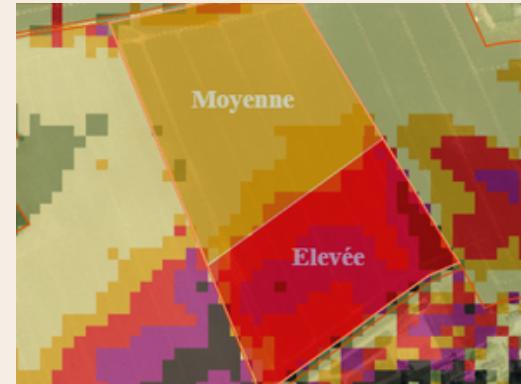
Exemples de cas



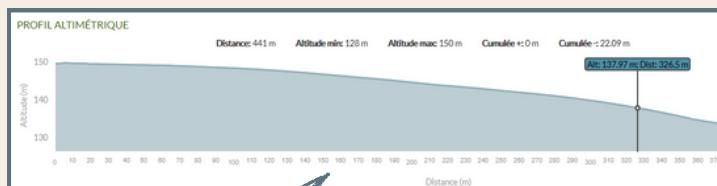
Situation initiale:
sensibilité à l'érosion de
classe 5



Sur base de la carte pixelaire (10m*10m) de sensibilité des sols à l'érosion, il est facile d'identifier les zones les plus sensibles afin de les protéger.



Situation optimale: culture de printemps sur la parcelle en sensibilité à l'érosion de **classe 3** (sans contrainte BCAE 5) et une culture d'hiver sur la parcelle en sensibilité à l'érosion de **classe 4** (non concernée par la BCAE 5 car culture d'hiver) pour maximiser la couverture du sol. Suivant la rotation, les années où la partie en **classe 4** sera dédiée à une culture de printemps il conviendra d'activer si besoin l'une des mesures de la boîte à outil.



Profil altimétrique permettant d'analyser la topographie des parcelles



Situation initiale:
sensibilité à l'érosion de **classe 6**

Sur base de la carte pixelaire (10m*10m) de sensibilité des sols à l'érosion et du profil altimétrique, on constate que sur 400m de pente on a une différence d'altitude de 20m, il est donc conseillé de couper la longueur de pente et par exemple opérer une rupture d'assoulement avec une culture d'hiver et une culture de printemps.



Situation après coupure de la pente: sensibilité à l'érosion de **classe 3** (sans contrainte BCAE 5) et l'autre partie en **classe 5**

3

Ajouter des bandes enherbées ou des haies dans sa parcelle

Objectif de la mesure: Réduire la sensibilité à l'érosion de la parcelle en limitant les longueurs de pente et en protégeant les zones les plus sensibles par l'implantation de bandes enherbées au niveau des zones sensibles. La même culture peut être maintenue sur l'ensemble de la parcelle. Tout comme les bandes enherbées, des aménagements de type haie anti-érosive consommant moins d'espaces peuvent être envisagées.

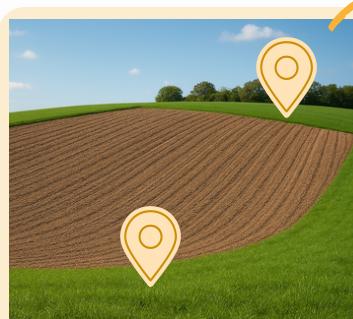
Cette option est fortement similaire à la seconde dans son objectif et peut également s'expérimenter via le simulateur



- Différentes options pour une bande enherbée

Le cahier de charges de la **bande enherbée** va dépendre du type de bande déclarée par l'agriculteur. Plusieurs possibilités existent qu'elles soient implantées en bordure de parcelles, en amont / en aval de la pente ou en intra-parcellaire:

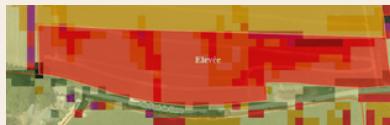
Type de couverture déclarée dans la déclaration de superficie
Prairie temporaire (>5 ans elle devient prairie permanente)
Bordure de champs herbacée au sens de écorégime Maillage écologique
Jachère herbacée au sens de écorégime Maillage écologique
Tournière au sens de MAEC MB5



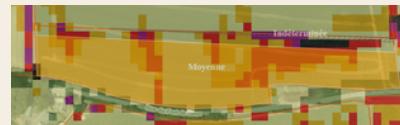
Si la bande enherbée est implantée **en aval ou amont de la pente**, il est possible de la comptabiliser (1 point) en tant que pratique de gestion de l'érosion: installation d'une bande enherbée anti-érosion, pour autant que le cahier des charges soit respecté.

i En savoir plus: [Fiche 2](#)

Exemples de cas



Situation initiale:
sensibilité à l'érosion de **classe 4**



Sur base de la carte pixelaire (10m*10m) de sensibilité des sols à l'érosion, on repère la zone sensible et on y place une bande enherbée. Le simulateur nous montre la réduction de classe de cette parcelle.



Situation après implantation d'une bande enherbée sur la bordure :
sensibilité à l'érosion de **classe 3**
(sans contrainte BCAE 5)

- Rappel de la définition d'une haie ou d'un alignements d'arbres

Un ensemble linéaire d'arbres ou d'arbustes implantés à faible distance les uns des autres de façon à constituer des cordons arbustifs denses présentant les caractéristiques suivantes :

- ils sont constitués d'arbres ou d'arbustes d'essences indigènes ;
- ils ont une longueur continue de minimum 10 mètres en ce compris les espaces vides de maximum 5 mètres entre les couronnes des arbres ou arbustes ;
- ils ont une largeur maximale de 10 mètres entre les pieds extérieurs
- les couronnes sont jointives au sein des tronçons

